

Paris, le 11 juin 2013

Le directeur général

Monsieur José-Manuel BARROSO
Président

Commission européenne
B- 1049 Bruxelles
BELGIQUE

Monsieur le Président,

Le Conseil de l'Union européenne va adopter le 14 juin le mandat de négociation pour un accord de libre-échange avec les Etats-Unis.

Dans ce cadre, les artistes de la musique, auteurs, compositeurs et interprètes non seulement français mais également internationaux sont mobilisés et soutiennent la position du Parlement européen d'exclure les services audiovisuels et culturels du cadre de ces négociations en appelant solennellement les chefs d'État et de gouvernement européens à se prononcer dans ce sens.

Par cet appel en faveur de l'exception culturelle, les artistes de la musique, auteurs, compositeurs et interprètes rappellent qu'il est indispensable que l'Union européenne et ses États membres maintiennent la possibilité de préserver et de développer leurs politiques culturelles et audiovisuelles. A titre d'exemple, les quotas radio sont menacés par ces négociations si elles incluent les services audiovisuels et culturels, comme le souhaite la Commission européenne.

Les artistes de la musique, auteurs, compositeurs et interprètes estiment que l'importance de ces négociations ne doit pas faire perdre de vue l'enjeu crucial de l'Union européenne de faire de la diversité culturelle un des fondements de la construction européenne partagé par tous ses membres ayant dans leur quasi-totalité, avec la Commission européenne, ratifiés la Convention de l'Unesco de 2005 pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Aussi, à cette occasion, il est pour eux fondamental de rappeler la nécessité de préserver, à l'égard des traditions différentes qui prévalent aux Etats-Unis, les spécificités européennes du modèle de gestion collective ou de la rémunération pour copie privée qui contribuent à la promotion de la création en Europe.

Aujourd'hui, c'est un message universel qui rassemble les artistes de la musique, auteurs, compositeurs et interprètes français et internationaux : la culture n'est pas un bien comme un autre et il est crucial que l'Union européenne se positionne fermement et clairement en faveur de l'exclusion de ces services, tant dans leurs modes de diffusion traditionnels que numériques, du mandat des négociations commerciales entre l'Union européenne et les Etats-Unis.

Près de 500 artistes européens et internationaux ont déjà signé parmi lesquels : Charles Aznavour, Richard Bona (Cameroun), Tozé Brito (Portugal), Francis Cabrel, Chico Cesar (Brésil), Alain Chamfort, Julien Clerc, Paolo Conte (Italie), Ana de Hollanda (Brésil, ancienne ministre de la culture), Sussan Deyhim (Etats-Unis), Alexandre Desplat, Thomas Dutronc, Davide Esposito (Italie), Marianne Faithfull (Royaume-Uni), Lenka Filipová (République tchèque), Murray Head (Royaume Uni), Jean-Michel Jarre, Ibrahim Maalouf, Bruno Mantovani, Ennio Morricone (Italie), Renaud, Bob Sinclar, Nicola Sirkis, Milan Svoboda (République tchèque), Alain Souchon, António Victorino d'Almeida (Portugal), Gabriel Yared, Zazie...

Une délégation de ces signataires, artistes de la musique, auteurs, compositeurs et interprètes européens et internationaux souhaiterait vous rencontrer de toute urgence avant l'adoption du mandat de négociation ce vendredi 14 juin pour parler avec vous plus en détail des implications de ces négociations commerciales pour le secteur de la musique, ses artistes et ses créateurs.

Vous trouverez ci-joint la liste des premiers signataires.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma meilleure considération.

Jean-Noël Tronc

→

Jean-Noël TRONC
Directeur général de la SACEM
Vice-Président du GESAC

cc : M. Michel Barnier, Commissaire en charge du Marché intérieur et des Services
M. Karel De Gucht, Commissaire en charge du Commerce
M. Antonio Tajani, Commissaire en charge de l'Industrie et de l'Entrepreneuriat
Mme Androulla Vassiliou, Commissaire en charge de l'Education, la Culture, le Multilinguisme et la Jeunesse